



## Conseil d'Administration du 27 mars 2008

### Compte-rendu

*Ce conseil se tient alors que sont connus maintenant les résultats de l'exercice 2007. En introduction, Mme LHERITIER, Présidente du Conseil d'Administration se félicite des bénéfices réalisés par l'ONF, remercie l'ensemble des personnels pour le travail accompli, et rappelle que la forêt est, depuis le Grenelle de l'Environnement au cœur des enjeux environnementaux. Elle note enfin que l'Etat a respecté, à travers un Versement Compensateur presque constant, les termes du contrat Etat-Office 2007-2011.*

### Les résultats de l'exercice 2007

Les résultats sont bons, voire très bons et on affiche un bénéfice de 8.5 M€, en hausse de 7.5 M€, par rapport à la dernière prévision d'Octobre 2007. En fait, en y regardant de plus près, le bénéfice réalisé est bien plus important, puisque la performance financière nette s'établit à 52 M€. Ceci permet de recréer des provisions, un peu partout, notamment pour le fonds de reconstitution pour aléa climatique (la réserve en cas de tempête).

La remontée des cours du bois, est un des facteurs du résultat, mais elle ne doit pas masquer, selon le Directeur Général, les efforts consentis par tous les personnels, et surtout les gains de productivité provenant des restructurations de service, et de la remise en cause de l'organisation.

Au passage, il rappelle que depuis 2002, l'Etablissement a supprimé près de 1000 ETP et a fortement modifié son organisation.

### La remise en cause de l'organisation

Nous y sommes, voilà bien le climat de ce Conseil d'Administration : l'Etablissement est redressé, il va bien et se développe, au-delà des prévisions les plus optimistes, mais on continue et on continuera de réorganiser pour gagner encore en productivité.

Evidemment, par réorganisation, il faut comprendre aussi baisse des effectifs, (*même si le DG nous assure que cela pourrait être pire et que nos bons résultats nous protègent*), fusion de structures, etc ..., bref, tout ce que nous connaissions déjà en période de crise.

Pour les personnels, la « soupe » reste la même ou presque, bénéfice ou pas. Le SNPA FO s'est élevé fortement contre cette politique et la déclaration jointe (*voir en fin de compte-rendu*), pour retrouver un niveau des effectifs, conforme à ce qui était annoncé fin 2006, a été présentée devant le CA.

Le Directeur Général veut aussi le développement de l'ONF dans le domaine environnemental, mais les forces nécessaires devront être trouvées, selon lui, par l'optimisation des structures, autrement dit à masse salariale constante.

**Une prime de 200 €**

Le Directeur Général reconnaît l'engagement des Personnels et annonce généreusement une prime de 200 € net. Il annonce, également, l'accélération du passage des C techniques en B (TO) puis le processus sera bouclé fin 2008, avec 2 années d'avance sur les avancées statutaires décidées en 2002 pour ce Corps. Pour les Administratifs, rien !!  
Là encore la soupe est amer.

Notons au passage, que ces dispositions, inégales, en faveur des Personnels ne sont pas du tout du goût du représentant du Ministère du Budget, qui rappelle qu'en période de « vaches maigres » pour la France, (50 Milliards d'€uros de déficit), quand on économise un milliard quelque part, « ce n'est pas du gras, c'est du moins mou » ...

La belle hypocrisie des tutelles : l'Etat a gelé de 2.1% du versement compensateur (3 M€) et ne s'est pas posé la question, à ce moment là, de savoir si la trésorerie de l'Office le supportait, par contre lorsqu'il s'agit d'une prime aux Personnels qui va coûter 2 M€, on s'interroge !

Heureusement et fait un peu curieux pour ce petit bout de femme que figure faussement la Présidente du Conseil d'Administration, elle apporte son soutien plein et entier au DG à cette décision d'octroi d'une prime exceptionnelle, pour « marquer le coup ».

Viennent ensuite des communications sur les ventes de bois et les indicateurs de suivi du Contrat Etat Office, qui confirment la bonne année 2007. Les indicateurs de suivi du Contrat sont largement respectés, et souvent dépassés, notamment en ce qui nous concerne la valeur ajoutée.

*Vous pourrez retrouver sur notre site internet [www.snpaonf.com](http://www.snpaonf.com), les présentations faites en séance sur ces différents sujets.*

## FUTUROL : Le carburant bois

Ces perspectives donnent des ailes à notre Directeur Général qui propose au Conseil de prendre une participation dans le projet FUTUROL . Il s'agit d'un projet de recherche sur les bio-carburants de seconde génération, qui consisterait à fabriquer du carburant à partir de bois.

L'investissement, en aveugle, sans garantie de résultat (*retour sur investissement*) car rien n'est sûr en ce domaine, représente 4 M€ sur 8 ans (au minimum).

Les membres du Conseil sont partagés, et les tutelles assez frileuses sur le sujet. Quant aux communes forestières, leur abstention prudente, n'est pas de nature à rassurer l'assemblée. Là le DG est un peu chagrin, et même si la résolution « passe », on sent bien qu'il aurait aimé plus d'engouement pour cette initiative à risques...

L'ensemble des représentants du Personnel votent contre cette résolution et 5 membres du Conseil, dont les COFOR s'abstiennent.

## SEQUOIA remplacera DTF

Une autre résolution de l'ordre du jour concerne l'extension de SAP à la conduite d'opérations. Il s'agit, dans la continuité de CEDRE et GINCCO, de mettre en place un progiciel, appelé SEQUOIA (*Suivi Elaboré et Qualifié des Opérations Intégrées en Agence*), qui permette la programmation, la planification, la réalisation et le suivi des activités (le nouveau DTF). Ce progiciel coûtera environ 5 M€.

Fait inquiétant, et c'est écrit en clair dans le rapport du projet : « Cette extension..., devrait permettre de dégager des économies importantes sur les métiers de soutien ... » : une fois encore, les Gestionnaires Administratifs sont dans le collimateur !

Eu égard à cette présentation, le SNPA a choisi de s'abstenir, même s'il semble nécessaire de réformer ce vieux logiciel, mais pas au prix des postes de Gestionnaires Administratifs.

## Un conseil marathon

Les nombreuses communications importantes, plusieurs résolutions qui ne l'étaient pas moins, et l'étude des résultats 2007, ont fait de cette séance, une réunion marathon où la plupart des dossiers ont été survolés, pour parvenir à « boucler » l'ordre du jour.

Régulièrement, au cours de l'après-midi, la Présidente demanda aux intervenants d'être « courts et concis » dans leurs interventions, et les dernières résolutions ont été votées alors que plusieurs membres avaient déjà quitté la séance, du fait de l'heure tardive. Le temps de parole du Directeur Général, semble, pour sa part, sans limite, et le Conseil d'Administration devient peu à peu, sa tribune.

L'esprit, enfin, de cette enceinte, au travers de préoccupations économiques et budgétaires : l'autofinancement, le fonds de roulement, les provisions, la valeur ajoutée, la recherche de profits, les prises de participation, qui évoquent plus le Directoire d'une grande entreprise privée que le Conseil d'Administration d'un EPIC.

## Conseil d'Administration du 27 mars 2008

### Déclaration

*L'exercice 2007 affiche des résultats excellents. Je souhaite que chacune et chacun de nous prennent pleinement conscience que ces chiffres sont d'abord le reflet des efforts des femmes et des hommes qui œuvrent au sein de l'ONF.*

*La bonne tenue du marché du bois ne doit pas occulter les investissements des personnels pour atteindre la valeur ajoutée demandée par le contrat, au détriment de leurs conditions de travail et parfois, même, de leur santé.*

*Je pense, notamment, à la mise en place de CEDRE et GINCCO. Les Gestionnaires Administratifs ont connu les retards dans la livraison des applications, les bugs informatiques trop nombreux, les disparitions de fichiers (le fichier des fournisseurs, par exemple), etc... D'autres « applicatifs de terrain » ne sont pas mieux nés.*

*Tout cela génère un stress énorme et les efforts accomplis pour que l'Etablissement fonctionne, malgré tout, n'ont pas été remerciés.*

*Et en guise de reconnaissance, c'est ce potentiel humain, extraordinaire, qu'on veut encore réduire en 2008.*

*Les personnels s'estiment déjà trompés par le niveau de l'effectif cible arrêté dans cette instance à **6673 ETP pour 2008**, alors qu'on aurait pu maintenir ou retrouver 100 ETP de plus puisque le Contrat est très largement rempli.*

*La baisse de la masse salariale, que rien ne justifie, handicape notre développement.*

*Appliquer à l'Office, la politique Gouvernementale de réduction des effectifs, dès lors que tous les indicateurs sont au vert, est au moins un non-sens. C'est, en tout cas, profondément inacceptable et choquant pour les Personnels.*

*Aujourd'hui vous souhaitez que l'ONF joue un rôle accru dans la gestion durable et la protection de l'environnement. Nous avons le même souhait mais, il faut, pour cela, retrouver nos forces : tous ensemble nous devons décider d'investir dans les ressources humaines, c'est la force de cet Etablissement.*

*C'est pourquoi, le SNPA ONF souhaite qu'une décision modificative soit adoptée lors du prochain Conseil d'administration pour permettre de renouer avec l'effectif cible de 6775 ETP afin de développer l'action à conduire dans le domaine environnemental et l'aménagement du territoire.*